Ne relayez pas les spams, canulars, chaînes de lettres… | Denis JACOPINI

2

	Ne relayez pas les spams, canulars, chaînes de lettres…

L'association Clusir Tahiti (Club de la Sécurité de l'Information Région Tahiti, une jeune association de professionnels du secteur) continue de détailler ses 12 commandements de la sécurité informatique dans nos colonnes. Après nous avoir appris comment choisir un bon mot de passe et comment sécuriser sa navigation sur le Web, l'association s'attaque au spam pour son troisième commandement.

Le piratage informatique ne fait pas uniquement appel à des techniques de hacking, il utilise aussi des manipulations qualifiées « d'ingénierie sociale », qui consistent à obtenir des informations confidentielles (identifiant ou mot de passe par exemple) en trompant les victimes. C'est pourquoi, en complément de votre antivirus, il est indispensable de faire preuve de sens critique lors de la lecture de certains messages non sollicités.
Le spam est un courriel indésirable, aussi appelé « pourriel ». Ces messages proposent de tout : les services d'un marabout, des médicaments ou d'autres produits contrefaits, un prêt d'argent, voire des rencontres par Internet, etc.
Ces techniques sont nées avec la technologie de l'email, mais elles prennent encore plus d'ampleur aujourd'hui sur les réseaux sociaux, les consoils restent pourtant les mêmes : pour tout message non sollicité et non professionnel dont vous ne connaissez pas l'expéditeur, il n'y a qu'une règle : détruisez le message et ne répondez surtout pas.

Certains spams sont plus dangereux que d'autres pour les lecteurs qui leur donnent suite, en voici quelques exemples :
– Le SCAM
Définition d'un scam : "cyber-arnaque" ou "cyber-escroquerie" généralement envoyée par courriel.
Les courriels vous sollicitent pour récupérer des sommes importantes « mais il faut d'abord que vous versiez telle somme sur ce compte pour vérifier votre identité / corrompre un official / payer la commission de celui qui vous apporte la 'belle affaire'… » Ils peuvent aussi se présenter comme la nouvelle d'un gros gain à une loterie à laquelle vous n'avez jamais joué.
En Polynésie, ce sont les offres de « prêts entre particuliers » par mail, sur Facebook et sur les forums qui sont utilisées de manière industrielle ces dernières années, faisant des centaines de victimes qui ne reverront jamais leur argent.

Le phishing ou hameçonnage
Vous recevez un message qui ressemblerait en tout point à ce que pourrait vous envoyer un site officiel. Par exemple Yahoo, Google, Mana, EDT, votre banque, etc. Les clients Mana subissent ces dernières semaines une grosse attaque de ce type, où des courriels ressemblant à ceux du fournisseur d'accès à internet vous demandent votre mot de passe, votre question secrète…
Mais ces organismes vous fournissent un service et ont déjà toutes les informations qui leurs sont nécessaires sur vous. Donc ils ne vous demanderont jamais vos identifiants ou vos informations bancaires de cette façon. Méfiez-vous donc de ce qui semble être un message important mais qui n'est en réalité qu'une imitation.

17 adresses électroniques visibles figuraient dans ce message. Parfois il y en a beaucoup plus une véritable aubaine pour les spammeurs toujours à la recherche de nouvelles adresses mail à polluer.

Comme dans le cas du Chef Reani, des chaînes manipulent le lecteur en jouant sur les sentiments. Mais les transmettre va-t-il réellement résoudre le problème? Si vous voulez aider, il existe des pétitions en ligne (où l'on peut compter le nombre de soutiens à une cause), des sites sécurisés pour faire des dons… Mais ne faites surtout pas suivre une chaîne.

Parfois, les chaînes utilisent la superstition en prétendant que si on ne fait pas suivre, un cycle sera rompu et que des événements atroces se produiront. Ne vous laissez pas impressionner : aucun message n'a autant de pouvoir. Par contre, le non-respect des consignes de cyber-sécurité peut avoir des effets dramatiques.

Que faut-il faire ?
Si vous envoyez un message à de nombreuses personnes qui n'auront pas besoin de répondre à tout le groupe, comme une invitation à un événement ou un appel à témoins, mettez toutes les adresses mail dans le champ « Cci: » (Copie Carbone Invisible, appelée également copie cachée). Certains logiciels en anglais nommeront ce champ Bcc (Blind Carbon Copy). C'est à cause de personnes qui ne le font pas que vous pouvez parfois commencer à recevoir des spams sur votre courriel alors que vous étiez très prudent de ne jamais communiquer votre adresse mail à des sources peu fiables.

Si vous recevez un message vous indiquant que vous avez gagné ou que l'on a besoin de vous pour récupérer un héritage ou une grosse somme d'argent quelconque, détruisez ce message et faites savoir à votre entourage qu'ils doivent faire de même.

N'exécutez jamais des instructions qui vous sont données sur internet par quelqu'un dont vous ne pouvez vérifier l'identité. Il est possible d'usurper une identité, y compris celle d'un proche ou de quelqu'un représentant l'autorité. Ne donnez jamais de renseignements personnels ou bancaires, n'envoyez jamais d'image de vos pièces d'identité à un tiers qui vous en fait la demande dans un message.

Enfin, gardez à l'esprit que les cyber-escroquerie servent à financer des activités criminelles : si jamais vous êtes victime d'une escroquerie, allez porter plainte. Même si les pirates se trouvent dans un pays lointain, il faut que l'on connaisse le plus précisément possible les chiffres de la cybercriminalité pour mieux lutter contre elle.

Denis JACQUOT est Expert Informatique assermenté spécialisé en cybersécurité et en protection des données personnelles.

- Expertises judiciaires (vols, escroqueries, piratages, fraudes, sinistres informatiques), et judiciaires (Contrefaçon, Concurrence déloyale, Atteinte à la vie privée, détournements de clientèle…)
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité ;
- Chargé de CCI, Correspondant Informatique et Libertés (CIL) ;
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.

Le Net Expert INFORMATIQUE
Spécialiste en Cybercriminalité
Expertise Informatique Judiciaire
Protection des données Personnelles

Contactez-nous

Réagissez à cet article

Source : http://www.tahiti-infos.com/Clusir-Ne-relayez-pas-les-spams-canulars-chaines-de-lettres_a121624.html